



WELCOME

SWAN



Our vision is to be your preferred financial solutions partner for life.

Our mission is to partner with you to secure a better future.

Our values are Passion, People and Performance.

WELCOME TO SWAN'S EXPERIENCE >>

Swan General Ltd

- 30% de part du marché local, non-vie, comprenant 14 acteurs principaux
- Primes émises 2018 : MUR 2.831 milliard – soit une majoration de 9% sur 2017

Swan General Ltd – Risques d'Entreprises

- Primes émises 2018 : MUR 900 millions, soit une majoration de 9.26% sur 2017
- Primes émises Assurance TRC / Montage 2018: MUR 36.827 millions

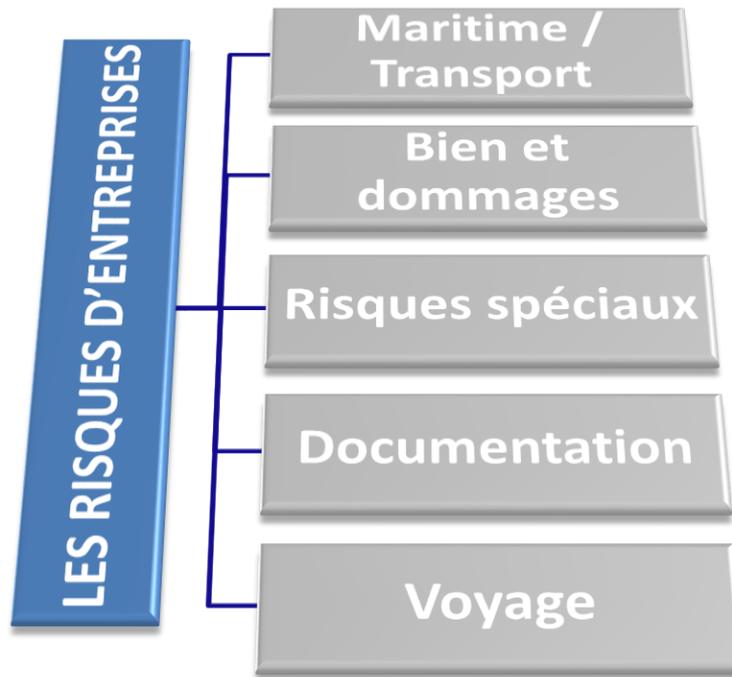
The logo consists of the word "SWAN" in a bold, white, sans-serif font, centered within a solid dark blue rectangular background.

SWAN

Assurance Tous Risques Chantiers

Swan General Ltd

Organigramme - Swan General Ltd – Les Risques d'Entreprises



Qu'est-ce l'assurance Tous Risques Chantiers (TRC)?



Une solution financière pour les acteurs lors d'une construction:

- Dommage Matériels
- Dommage Immatériels
- Responsabilité Civile



Qui sont ces acteurs?

- Maître d'ouvrage
- Entreprise de construction / Maître d'oeuvre (y compris l'ensemble de sous-traitants)
- Promoteur

Quels types de chantiers?

- maisons d'habitation, immeubles commerciaux, hôpitaux, écoles, hotels, Smart Cities, Projet sous l'égide des PDS...
- Travaux civils (routes,aéroports...)
- Barrages, tunnels, ouvrage d'irrigation,et de drainage, canaux,

Champs de Garanties

- L'ouvrage lui-même
- Equipements utilisés pour l'exécution de l'ouvrage
- Les frais de déblaiement
- La responsabilité civile
- Perte de revenus anticipés

Les garanties

CAUSES EXTERNES

- Evènements naturels (Tremblement de terre, Cyclone, Inondation.....)
- Sol : effondrement / glissement de terrain
- Hydrologie: remontée de la nappe / effet renard
- Incendie
- Défaut de conception / Malfaçon

Tout dommage accidentel est couvert à condition que la cause du dommage ne figure pas parmi les exclusions énumérées dans le contrat

Champs de non-garantie

- Erreur, défaut ou omission dans la conception, les calculs ou les plans ainsi que du vice propre des matériaux
- Disparition ou manquant découverts uniquement à l'occasion d'un inventaire périodique
- Usure, fatigue, deterioration ou alteration progressive, manque d'emploi et vétusté
- Pertes de bénéfice, privations de jouissance, dépréciations d'ordre esthétique ou technique, performances insuffisantes,, amendes contractuelles, pénalités pour retard dans l'achèvement de l'ouvrage assuré et tous dommages immatériels quelconques.



Les risques liés à un projet de construction / tous risques montage

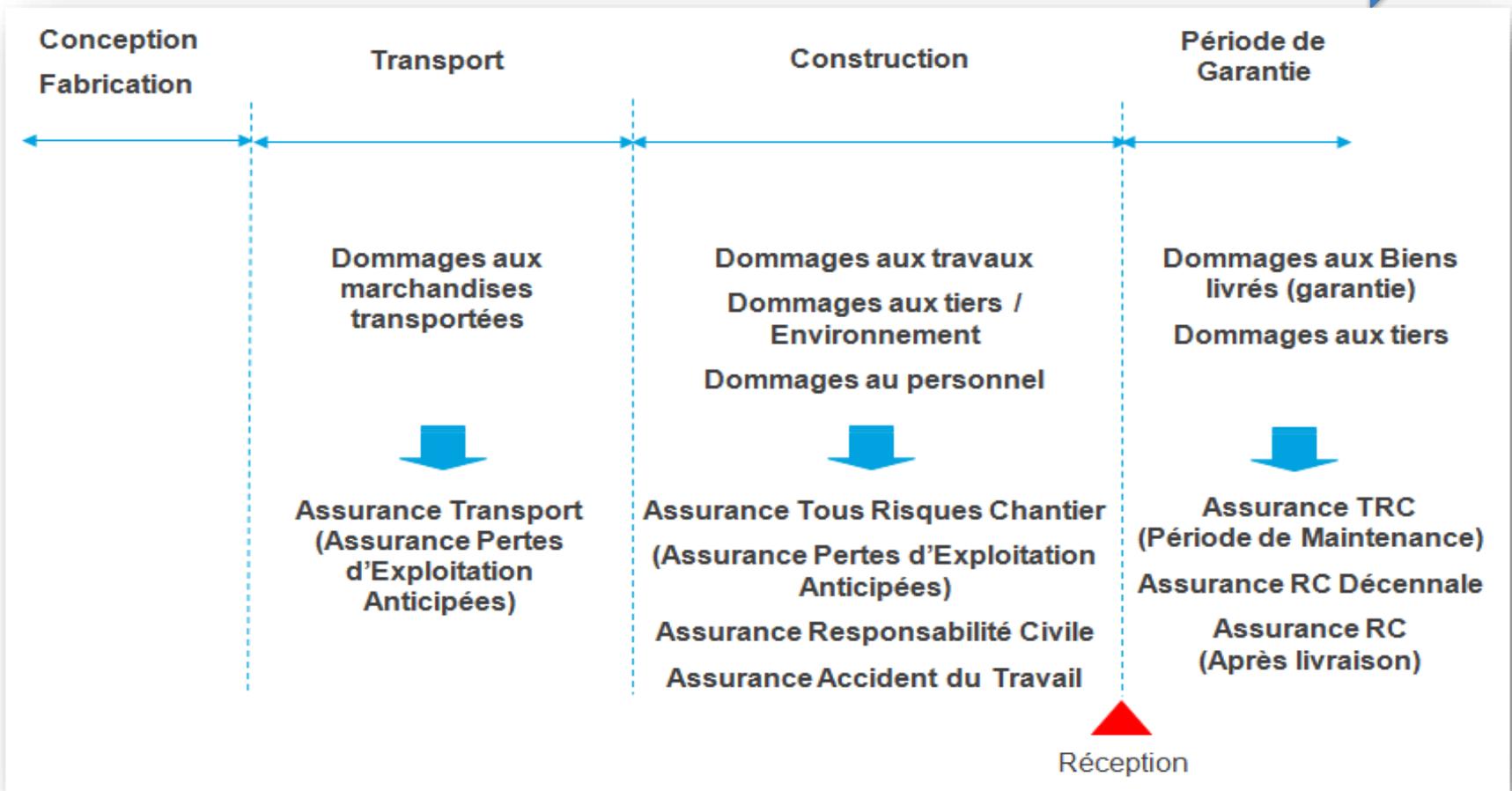
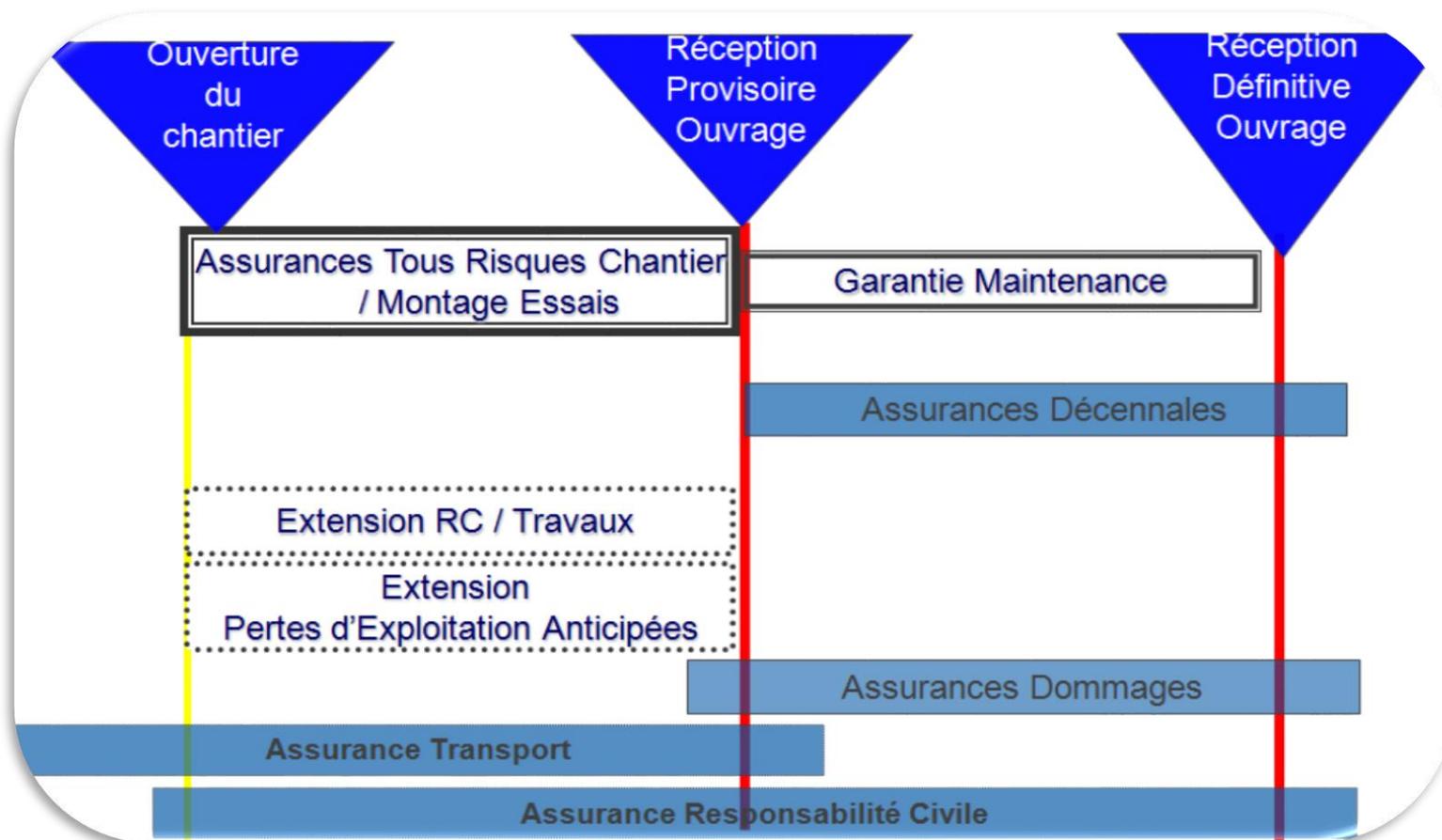
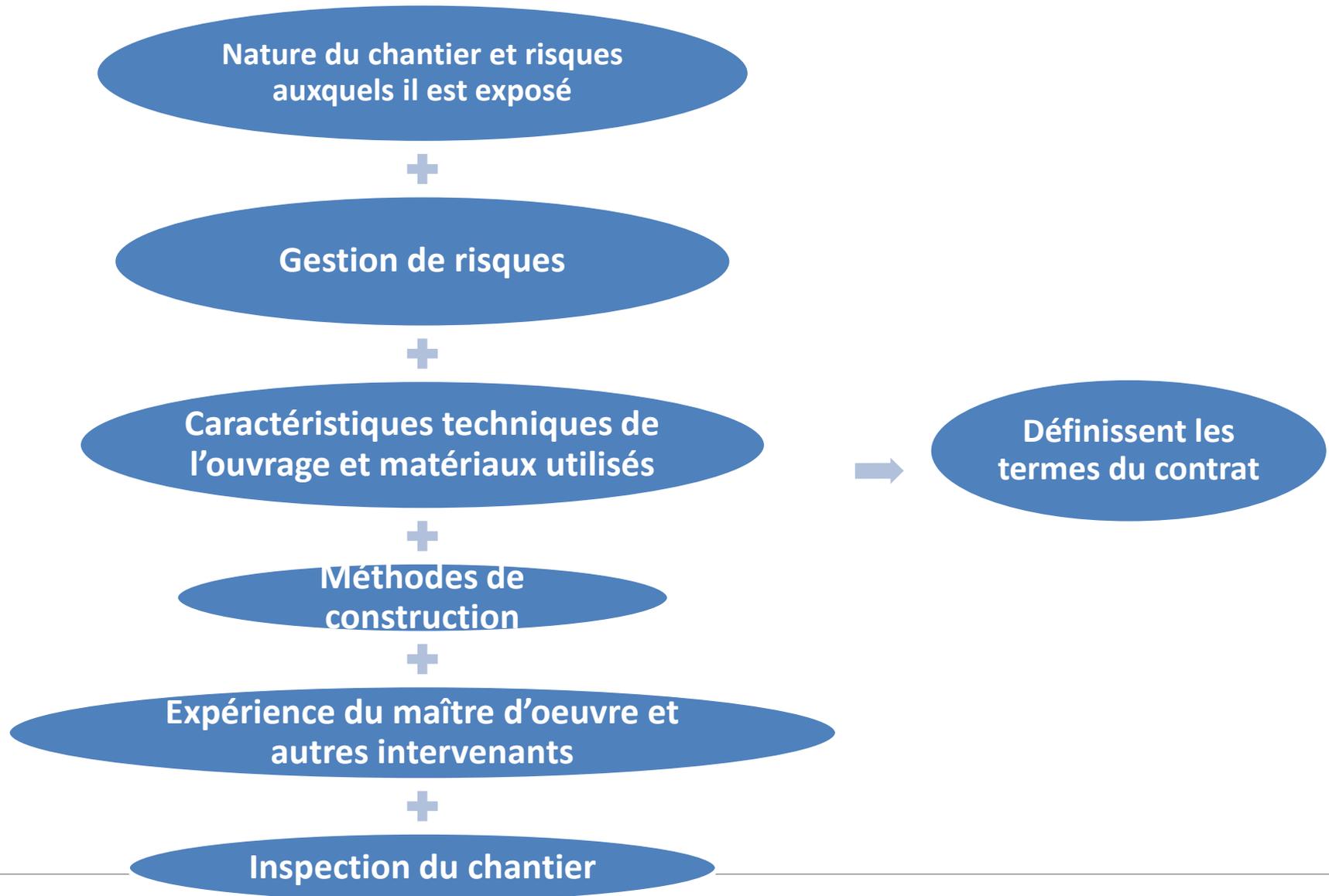


Schéma des phases de construction



Informations nécessaires à la souscription



Merci de votre
attention

